

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L' A. D. I. R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7^e - 551 34-14

PROGRÈS DE LA SCIENCE ET RESPECT DE LA VIE



Que la première transplantation cardiaque ait eu lieu en Afrique du Sud, dans un Etat où les citoyens ne sont pas égaux devant la loi, et que le premier cœur greffé ait été prélevé sur un jeune métis accidenté, voilà de quoi mettre en éveil nos vieux réflexes anti-nazis.

Sous couvert du progrès de la science, dans l'ivresse de la réussite et d'une publicité indécente, est-ce qu'une porte, qui n'était jusqu'ici qu'entr'ouverte, ne vient pas de s'ouvrir plus grande à de périlleux abus ? « Le risque d'un oubli des limites que doivent tracer la prudence et la morale », écrit dans *Le Monde* le professeur Lenègre, titulaire de la chaire de clinique cardiologique de la faculté de Paris « préoccupe de nombreuses institutions dans le monde ».

L'expérimentation médicale, nécessaire à tout progrès, pose de graves problèmes qui tourmentent nombre de médecins, de juristes et de personnalités morales et religieuses. L'Association des Magistrats résistants se propose de réunir quelques uns d'entre eux pour examiner les divers aspects, éthiques, médicaux et juridiques du problème de l'expérimentation médicale, au cours d'un colloque qui aura lieu les 7 et 8 mars à Paris.

Le rapport initial du colloque qui appellera l'ensemble des expériences humaines des camps de concentration, sera présenté par le Dr Bayle, auteur de l'ouvrage « Croix Gammée contre Caducée ». D'anciens déportés, dont David Rousset et Marcel Paul, des médecins déportés, dont le Dr Haïdi Hautval, et Mme Olga Wormser-Migot, auteur de la récente thèse

(Suite en page 6)

Voix sans Visages

Même celles d'entre nous qui n'ont pas eu le bonheur de rencontrer Dominique ni celui d'entendre, à Fresnes, sa voix « jeune et chaleureuse » savent, grâce à l'article si éloquent et si complet de Paulette Charpentier, paru l'an dernier dans Voix et Visages, qui elle était et ce qu'elle a donné d'elle-même à la France, à ses camarades, aux siens : sa mère, son mari, ses enfants. Mais rien ne peut mieux achever de la faire connaître que ses notes, rédigées en pensée à Fresnes et écrites à son retour de déportation sous le titre qu'elle m'avait annoncé un jour, de la fenêtre de sa cellule : Voix sans visages.

Ces notes ont formé un manuscrit où, dans des pages parfois bouleversantes Dominique se révèle tout entière, avec son esprit poétique et charmant, sa fraîcheur d'âme, son courage et son intensité d'émotion lorsqu'elle apprenait la souffrance des autres. Comme elle la partageait et comme elle sait encore nous la faire partager ! Dans un style alerte, elle raconte sa vie à Fresnes, les longues journées pendant lesquelles elle s'efforçait de consoler et même d'égayer les plus tristes.

Pour nous, « côté campagne », tous les matins, dès que le chariot emportant les restes du jus noir nommé « café » s'éloignait, nous entendions sa voix qui disait à ses voisines au secret un « Bonjour » affectueux, puis qui le criait aux camarades dont elle savait le « nom de fenêtre ». Ensuite, il y avait toujours le vibrant « Bonjour à toutes ! bonne journée, bon courage ! » qui nous apportait un rayon de soleil et auquel, de tout notre cœur, nous répondions (du moins celles qui avaient trouvé le moyen de répondre) : « Bonjour Dominique. Merci ! »

Arguant d'une maladie de son enfance, elle avait obtenu de partager avec quelques camarades, elles encore malades, d'avoir comme mesure sanitaire la fenêtre ouverte jour et nuit, ce qui lui permettait, comme elle le désirait, de continuer à « servir ». C'est ainsi qu'elle pouvait souvent voir avant nous ce qui se passait dans la campagne : le parachute, les bouquets, Charly... Elle nous le signalait, à nous qui avions à déclouer nos fenêtres. Elle profitait de toutes les occasions pour dire les mots nécessaires ou même simplement utiles, pour partager les peines, pour encourager, et cela au risque de punitions qui étaient son lot quand elle se faisait prendre : coups, suppression de la paillasse, etc.

Il a été merveilleux de la connaître plus tard, mais comme on l'aimait déjà sans l'avoir vue ! Elle fut, de juin 1943 au 21 avril 1944, vraiment l'âme rayonnante de Fresnes, côté campagne.

Vous en jugerez en lisant ces extraits de Voix sans Visages, dont Roger Lebon, le mari de Dominique, a prêté un exemplaire à l'A.D.I.R. Il vaut mieux la laisser parler.

A. CAILLIAU DE GAULLE.

14 février 1944.

Midi, ou tout au moins ce que nous pensons être midi, car le chariot de la soupe est passé. L'eau chaude, où s'ébattent quelques feuilles de choux et où nagent deux ou trois épluchures de pommes de terre, fume dans nos gamelles, selon notre habitude, nous posons nos « galtouses » sur le bord de la fenêtre et déjeûnons debout en bavardant à mi-voix avec les cellules proches.

— Devinez combien j'ai trouvé de haricots dans ma soupe.

— Un ?

— Non, trois, dont un avec un habitant.

— Oh ! Quelle veinarde !

Il va certainement se passer quelque chose. Trois haricots, c'est anormal.

— On va peut-être être libérées ?

— Hummm...

Un soleil resplendissant. Le calme de midi sur la campagne. La chèvre dort tranquille, et dans le ciel de ce printemps précoce des quantités de petits nuages blancs.

— Il ferait rudement bon dehors, dit Babette.

Je n'ai pas le temps de lui répondre. Je vois devant moi un des petits nuages qui bouge et passe devant le château d'eau. Je crois tout d'abord avoir un étourdissement. Mais bientôt je reconnaîs... un parachute ! En plein midi... sans alerte... C'est un peu fort !

40 P 4616

Notre suffocation est tellement grande que nous sommes incapables de prononcer une parole, sauf Babette qui, cuillère en l'air, buste en avant, yeux ronds, profère un « Merde alors » retentissant. Première fois de sa vie qu'elle voit un parachute.

Nous voyons « notre » parachutiste éviter de justesse le château d'eau et manquer d'atterrir dans la cour de la prison... Enfin il fait un atterrissage en règle dans le champ. Nous gardons le silence quelques instants pour ne pas « les » alerter, puis :

— Allo, là-haut, quatrième étage, voyez-vous quelque chose dans le champ ?

— Oui, un morceau de tissu blanc.

— Ma sœur Anne, vous ne voyez personne ?

— Si, sur la route, un homme court avec une valise. Il disparaît derrière les arbres.

Ouf, nous respirons.

Une demi-heure après, les voitures allemandes à sirènes arrivent sur les lieux. Des officiers discutent, s'agencent en arpentant le terrain. Mais, en dehors du parachute, ils ne trouvèrent rien ce jour-là. Nous espérons que celui qui a eu le courage de se faire parachuter en plein soleil si près d'une prison est encore en vie. En tout cas, cette histoire a défrayé la chronique de Fresnes pendant au moins huit jours et nous a procuré la sensation merveilleuse des jours de lutte en nous prouvant que la lutte continuait. Merci.

*

— Allo, les visites dans la campagne... Puis, de proche en proche :

— A la campagne...

Des têtes apparaissent aux vasistas, quelques fenêtres s'ouvrent, des carreaux basculent et quelquefois la vitre s'échappe et va se briser sur la pierre avec un bruit de ferraille.

— Simone, Dominique, c'est Charly !

— Charly voit notre cellule, mais pas celle de sa femme.

— Comment va Simone ?

— Simone, comment allez-vous ?

— Dites-lui : bien.

— Elle va bien.

— Dites à Simone que cela va bien, qu'on pense faire quelque chose.

— Dominique, dites-lui que je lui confie mon fils et surtout ma mère.

— Vous avez entendu Charly ?

Charly secoue négativement la tête.

— Simone vous confie sa mère et son fils.

Signe affirmatif de Charly.

— Allez-vous-en, Charly, filez vite ! Il y a du danger.

Dans l'étroit sentier, une silhouette d'homme roule dans le fossé, rase la haie et disparaît en courant derrière la maison des gardiens français.

Une demi-heure après :

— Simone, Dominique, voilà Charly.

Dominique fait réapparaître une moitié de tête, puis une tête entière derrière les barreaux.

— Allez-y Charly.

— Ils vont bientôt être jugés. Je pense faire quelque chose.

— Dites-lui que je l'embrasse.

— Simone pense à vous et vous embrasse, Charly.

Charly a-t-il des nouvelles ?

— Non, les Russes avancent toujours, c'est tout.

— Et les autres... le débarquement ?

— Toujours rien.

— 22, allez-vous en vite... Au revoir !

— Allo ; à la campagne.

Un point noir avec un gros bouquet de fleurs. Le point noir agite les fleurs et crie :

— Maman !

Une voix tremblante d'émotion répond :

— Ma petite fille chérie.

— Maman, courage ! Je t'embrasse. Je t'ai apporté des fleurs. Tu les vois.

Au milieu de sanglots étouffés :

— Oui, merci.

Le point noir pose le bouquet sur la haie et le dispose avec amour comme dans un vase précieux et s'en va en agitant son mouchoir.

— Au revoir, maman.

Tous les samedis, le petit point noir est venu, presque toujours avec des fleurs, quelquefois sans prononcer une parole.

Nous le remercions toutes. Il a soutenu le moral de plus d'une. C'était le plus beau geste d'amour.

**

Tout dort dans la prison, les rondes passent chaussées de patins d'alpa par-dessus leurs bottes pour éviter tout bruit; non pour protéger notre sommeil, mais pour mieux nous surprendre.

Les oiseaux s'appellent doucement pour la nuit.

C'est l'heure calme où chacune peut penser à la douceur du foyer, à ceux qui continuent la lutte, aux êtres chers qui sont libres ou derrière des barreaux, quelque part en France ou outre-Rhin, à ceux qui sont aussi outre-Manche, outre-Pyrénées ou outre-Méditerranée, à ceux dont le lieu de résidence est connu de Dieu seul.

L'imagination peut leur adresser moults messages que nos mains ne peuvent écrire.

Soudain, de l'autre côté, du côté des hommes, éclate le bruit, hélas trop connu qui annonce les exécutions au petit jour.

« Allons enfants de la Patrie... »

Les hommes, puis les femmes de l'autre côté reprennent. Nous attendons qu'ils aient terminé, à genoux sur nos paillasses. La dernière parole tue, nous nous précipitons aux fenêtres :

— Allo, camarades, vous avez entendu ? A notre tour et de tout notre cœur :

— Aux armes, citoyens !

Et plus fort, encore plus fort, toute la façade s'embrase, le chant monte et répond aux autres là-bas, de l'autre côté.

L'autre côté répond bientôt :

— Un Français doit vivre ou mourir... Nous reprenons :

— Tyrans, descendez au cercueil.

Puis, doucement, après ces chants de guerre, nous entonnons :

— Ce n'est qu'un au revoir, mes frères, ce n'est qu'un au revoir.

— Ruhe ! Ruhe ! Silence...

— Car Dieu qui nous voit tous ensemble saura nous réunir.

— Vive la France !

— Vive de Gaulle !

— Courage !

— Nous en avons.

Oui, nous en avons, pour tous ceux qui sont, les deux pieds dans leurs pantoufles, au coin de leur feu !

Parfois le *God Save the King, l'Internationale* s'élèvent aussi.

Alors les cris des gardes de nuit deviennent trop proches, trop dangereux.

Chacun se remet en boule sur sa pailasse.

Ce n'est qu'un soir parmi tant d'autres.

A qui le tour demain ?

**

La brume matinale se lève à peine; dans le disque rouge du soleil se profile une charrette qui, lentement, lentement, grince là-bas, sur la route et se découpe en ombre chinoise. Elle est irréelle. On peut encore voir les étoiles. Elles sont

limpides et scintillantes. Vénus n'a jamais tant brillé que ce matin.

— Allo, camarades, regardez le soleil !

— Oh ! C'est magnifique...

Que ce ciel a pu nous donner de joies ! Lever et coucher de soleil, lune à toutes ses phases, nuages venant s'éclairer plus ou moins devant la face blafarde, étoiles somptueuses, nous vous devons un grand merci !

Au loin, des pas de bottes et le chant affreusement connu : *Alli-Allo*. A cette heure-ci, le sang se glace dans les veines : c'est le peloton d'exécution qui rentre.

— Vous entendez, camarades ?

— Oui. Prions pour eux !

— Vive la France ! Vive de Gaulle !

— A bas les Boches ! Vive la liberté !

— On les aura !

— Les salauds !

— Chantez les V... Sifflez les V...

— VVV - V.

**

— Allo, camarades, vous avez vu ce qu'il y a sur le terre ?

— Non, qu'est-ce que c'est ?

— C'est rouge... on dirait des fleurs.

— C'est une gerbe de fleurs rouges... on a dû apporter ça cette nuit.

Un attroupement de femmes de gardiens français est autour.

— Allo, mesdames, pouvez-vous nous dire ce qu'il y a d'écrit sur la gerbe s'il vous plaît ?

Les civils, habituellement muets, font une exception et, très vite, probablement pas très rassurés :

— Il n'y a rien.

— Mais qu'est-ce que c'est ?

Un haussement d'épaules ignorant, puis, se ravisant :

— C'est une très belle gerbe de pavots.

C'est tout, mais c'est déjà beaucoup de la part d'humains qui généralement ont perdu leur langue.

— Ça doit être une fête anglaise, dit Solange.

— Le pavot est la fleur du souvenir, crie Céline.

— Il n'y a aucune fête aujourd'hui, précise Renée qui possède un calendrier.

Toute la journée, la gerbe rouge eut des visites. De petits attroupements se formaient autour. Les Allemands eux-mêmes ne l'enlevèrent pas. Ils se contentèrent de la regarder en faisant leurs ronches; certains s'arrêtèrent devant et discutèrent.

Vers 17 heures, Charly est là, devant la gerbe et, contrairement à son habitude, il ne crie pas. Il a l'air las, son cou rentre dans ses épaules.

— Vous savez ce que c'est, Charly ?

— Il baisse la tête et dit, presque bas, pour que sa femme ne l'entende pas :

— Ils ont été fusillés ce matin... C'est nous qui avons apporté ça cette nuit. Ne le dites pas à Simone.

— Bon.

Que dire ? Dominique serre ses deux mains et les élève au-dessus de sa tête pour l'adieu traditionnel. Elle y met tout son cœur et serre si fort qu'elle en a mal aux mains :

— Courage, Charly. Nous pensons toutes à vous. Partez vite, il y a 22. Courage.

La tête basse, le dos las, la silhouette noire disparaît. On croirait que le monde entier pèse sur ses épaules.

Mais Charly, ce soir-là, toute la façade du « côté campagne » a été avec vous par la pensée. L'avez-vous senti ? Votre peine était-elle moins lourde ?

— Allo, toutes, nous avons quarante-cinq camarades qui ont été fusillés ce matin. Priez pour eux et pour leurs familles. Vive la France !

— Courage, on les aura.

— La liberté approche...

Le système concentrationnaire nazi

Thèse d'Olga Wormser-Migot



L'arbre de Goethe à Buchenwald
Dessin de Léon Delarbre

Des 700 pages de la thèse d'Olga Wormser que viennent de publier les Presses Universitaires de France, il semble presque impossible de faire une véritable analyse. Au fur et à mesure que l'on se plonge dans cette œuvre monumentale, on évalue davantage les difficultés que l'auteur a surmontées victorieusement. Difficultés de la recherche, de la documentation (sources en grande partie détruites ou falsifiées, témoins altérant inconsciemment ou volontairement la vérité), difficultés de voir clair dans une histoire aussi complexe et aussi douloureuse en même temps, de garder sa lucidité, son objectivité, si monstrueux que soient les faits étudiés.

Olga Wormser ne s'est pas proposé une description — même complète et exhaustive — de la vie concentrationnaire. Le but qu'elle poursuit c'est « l'étude de l'élaboration et de l'application de ses normes par ceux-là même qui l'ont conçue ». Elle tente, dit-elle, de se mettre dans « la position d'un membre de la hiérarchie concentrationnaire S.S. soucieux de comprendre le système qu'il est tenu de faire appliquer ».

Mais ce système modifie son visage selon les camps et selon les années. Ses buts, ses moyens changent, tantôt donnant l'impression d'une entreprise organisée jusque dans ses moindres détails, tantôt d'une complète incohérence. Pour nous, déportés, c'est d'abord l'absurde qui nous est apparu. Une farce tragique et grand-guignolesque, où il n'y avait rien à comprendre, jusqu'à ce que certains d'entre nous mieux informés et plus réfléchis nous donnent un fil conducteur, telle Germaine Tillion à Ravensbrück.

Or — on le voit bien dans la thèse d'Olga Wormser — il n'y a pas un, mais plusieurs fils conducteurs et parfois si emmêlés qu'on l'admirer, sinon de parvenir à tout éclaircir, du moins comme elle le dit très modestement elle-même, de « poser tous les problèmes, d'en dresser la liste. »

Il lui faut, pour expliquer la genèse des camps nazis, revenir à la prise du pouvoir de Hitler, aux fondements juridiques du III^e Reich et aux lois d'exception « préambule au système concentrationnaire », puisque c'est cette mise « hors la loi » du droit qui permet l'ouverture des camps et donna les moyens de les alimenter dès 1933. Rigoureux, précis, ce prologue mériterait d'être non seulement lu, mais médité. La première partie de l'œuvre d'Olga Wormser s'achève en 1939 : à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, le système concentrationnaire

fonctionne, il est prêt à « s'internationaliser ».

Dans une seconde partie, l'auteur étudie cet « élargissement à l'Europe du système concentrationnaire ». Nos camarades y retrouveront en particulier la façon « d'accéder » à la déportation... Condamnations « légales » ou ordres d'incarcération dans un camp ? Tribunaux « légaux » ou tribunaux d'exception ? et des précisions sur les fameux tribunaux du peuple dont même nous connaissons bien mal la juridiction. Le « secret » dont s'est entouré tout le système répressif nazi, « afin d'obtenir un plus grand effet d'intimidation » * s'ajoutant à la complexité des organismes répressifs, rend aujourd'hui encore très obscur le processus de la détention. Il semble en tous cas que, relayée par le S.D., le R.S.H.A., le G.F.P., l'Abwehr, etc. la toute puissante Gestapo ait été la maîtresse suprême de nos destinées !

C'est dans la troisième partie de sa thèse qu'Olga Wormser analyse l'évolution du système concentrationnaire entre 1940 et 1945. Nous y retrouverons une histoire qui nous est mieux connue. L'administration du camp, le travail concentrationnaire, la société concentrationnaire — têtes des principaux chapitres — sont étudiés avec une grande clarté et une référence à tous les documents existants et à de nombreux témoignages. On appréciera tout particulièrement les paragraphes relatifs à « la concurrence entre la productivité et l'extermination ». « L'extermination par le travail » — dont nous sommes les peu nombreux survivants (cf. la fameuse circulaire de Pohl d'avril 1942) ayant été, paraît-il, plutôt interprétée sous l'angle « extermination » que sous l'angle « travail ».

Dans le chapitre sur la « Société concentrationnaire » les pages concernant les S.S. sont d'un intérêt puissant. Les « prédications de Himmler « légitimant » les basses besognes demandées aux seigneurs S.S., éclairent quelque peu

* Tiré d'un ordre envoyé par le chef de la Gestapo à tous les bureaux des districts et de la Gestapo (cité à Nuremberg).

un comportement qui nous paraissait aussi étrange que monstrueux.

Le dernier chapitre est consacré au processus d'extermination. Olga Wormser n'a pas voulu traiter dans sa thèse de la « solution finale ». Mais comment aurait-elle pu éviter de l'aborder dans ses interférences avec le système concentrationnaire ? Dans les camps de concentration nazis, l'extermination a été menée concurremment par toutes sortes de moyens. Les chambres à gaz — qui n'ont existé que dans certains camps et encore pas d'une façon permanente, n'ont été qu'un de ces moyens, certainement pas le plus atroce. En ce qui concerne la chambre à gaz de Ravensbrück, dont elle met l'existence en doute, je ferai à Olga Wormser un amical grief : elle semble ignorer certaines dépositions au procès de Hambourg. Elles paraissent difficiles à infirmer. Suhren en effet ne conteste pas l'existence d'une chambre à gaz. Le 24 avril, à Hambourg, devant la justice anglaise, il dépose :

Le camp était entouré d'un mur de 4 à 5 m de haut qui séparait aussi le camp du four crématoire. A la fin, le grand hangar indiqué sur le plan était utilisé comme chambre à gaz, installé par le S.S. Sturmbannführer Sauer.

Et il répond, en décembre 1951, à un juge d'instruction français cette fois :

La chambre à gaz fonctionna de fin février 1945 jusqu'au milieu de mars 1945.

Mais l'Obersturmbannführer Schwartzhuber, Lagerführer à Ravensbrück du 12 janvier au 29 avril 1945, est encore plus clair :

A la fin de février, le Dr Trommer et moi-même fûmes convoqués par le commandant du camp, le Sturmbannführer Suhren. Suhren nous dit qu'il avait reçu un ordre du Reichsführer Himmler spécifiant que toutes les femmes qui étaient malades ou incapables de marcher devaient être tuées. Avant de nous dire cela, il demanda combien il y avait de femmes malades au camp. Je dis au commandant du camp que j'étais heureux d'avoir quitté Auschwitz et que je ne voulais pas prendre part à cela une



Le chariot de pierres à la carrière de Buchenwald - Dessin de Léon Delarbre

deuxième fois. Là-dessus, il me dit que c'était le Sturmbannführer Sauer qui était désigné pour exécuter cet ordre. Sauer était délégué commandant du camp. Les jours suivants, le Dr Trommer sélectionna 2 300 femmes de différents blocks. D'abord, ces femmes furent fusillées. Ces exécutions étaient exécutées par le Hauptsturmführer Moll. Il avait 8 prisonniers pour l'aider. Cette méthode ne sembla pas assez rapide au commandant du camp. Il dit en ma présence : « Ce n'est pas assez rapide, il nous faudra utiliser d'autres méthodes ». Le Sturmbannführer Sauer ordonna alors la construction d'une chambre à gaz.

J'ai assisté à un « gassing ». 150 femmes à la fois furent poussées dans la chambre à gaz. Le Hauptsturmführer Moll ordonna aux femmes de se déshabiller car elles allaient être dépouillées. On les fit entrer dans la chambre à gaz et la porte fut fermée à clé. Un prisonnier homme, muni d'un masque à gaz, monta sur le toit et jeta un « container » de gaz dans la pièce par une fenêtre, qui fut immédiatement fermée. J'entendis des gémissements et des pleurs dans la pièce. Au bout de deux à trois minutes, tout redéclina. Les femmes étaient mortes ou sans connaissance, je ne peux pas dire. Je n'étais pas là quand la pièce

fut débarrassée. Moll m'a seulement dit que les corps ont été envoyés directement au four crématoire...

De la conclusion d'Olga Wormser que nous voudrions reproduire intégralement, nous donnerons du moins de très larges citations. Elles convaincront, je l'espère, les lecteurs de *Voix et Visages* de l'intérêt primordial de cette œuvre. Il semble impossible de comprendre vraiment l'histoire de notre temps sans tenir compte désormais de cette analyse magistrale du système concentrationnaire nazi.

G. ANTHONIOZ.

Extraits de la conclusion d'Olga Wormser

« Comment espérer un jugement sans passion des victimes rescapées; des bourreaux retrouvés, des profiteurs du système, des témoins impuissants ou complices, des forces alliées qui le découvrent, des populations qui l'avaient, dans la terreur, vu croître et se développer, de celles qui l'avaient ignoré ou feint d'ignorer, des juges, enfin, conscients de l'aliénation, l'inédaquation de toute sentence à la nature du crime, des historiens affrontés au problème du témoignage brut, à la multiplicité de ces témoignages parcellaires et précieux, à l'impossibilité de toute référence au passé. Comment, en un mot, formuler un jugement sans passion devant l'absurdité monstrueuse d'un système mobilisant des milliers de fonctionnaires du régime pour doser la mort et tout autant pour dissimuler les crimes ? Le système concentrationnaire comme la « solution finale » n'avait de justification que dans la perspective de la victoire nazie et du Reich de mille ans : déblayer de tous les générs l'espace vital pour l'élite S.S. et la masse domestiquée. Mais camoufler l'assassinat multiple impliquait la peur de la découverte, donc l'aveu du doute quant à la victoire finale.

» Seul un ennemi victorieux était susceptible de découvrir ce que le silence terrifié de tout un peuple avait aidé la S.S. à dissimuler, mais dont la conscience universelle commençait à soupçonner l'horreur depuis la libération d'Auschwitz et le retour des premiers libérés sur place. »

Des divers procès qui ont eu lieu et qu'Olga Wormser évoque, ressort un fait flagrant :

« Si les procès ont pu aider à établir le bilan « comptable » en crimes du système concentrationnaire, ils n'en ont nullement éclairé les mystères, ni les mobiles réels de ses instigateurs. Ils n'ont nullement aidé à résoudre le « pourquoi », même s'ils ont éclairé le « quand » et le « comment ».

Mais quel sera le jugement des historiens ?

« Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et même depuis 1933, nombreux sont les historiens et les philosophes de l'histoire qui ont tracé un parallèle entre le fascisme et le nazisme... Sans dépasser les constatations les plus superficielles, le fait que le fascisme italien, malgré les excès de sa police et sa mise en condition de l'opposition et du peuple italien, n'ait pas intégré à son système le camp de concentration nous paraît déjà une différence majeure, fondamentale. Le fascisme italien n'était pas raciste au sens hitlérien : les Juifs italiens ne seront déportés qu'après l'entrée des troupes allemandes en Italie, à partir de 1943.

» Ce fait d'évidence (que l'on peut constater aussi pour Franco, refusant de livrer à Hitler les Juifs espagnols — ou même les résistants retenus dans ses prisons) est un des éléments jouant dans l'élaboration de la conception selon laquelle le système concentrationnaire ne pouvait s'instaurer qu'en Allemagne, en raison de la nature particulière du peuple allemand. »

Si la jeunesse allemande dans son ensemble ne veut plus qu'on fouille dans le passé, nombre d'écrivains ont posé le problème de la responsabilité allemande.

» Pour Gunther Grass, le châtiment des auteurs des crimes n'absout pas la faute allemande, d'autant plus que la « bête immonde », comme l'écrivait Brecht, n'a pas été anéantie.

» Selon Franciszek Ryszka, se plaçant à un point de vue marxiste, aucune raison d'établir une différence spécifique entre le fascisme et le nazisme : on sait que les historiens et les hommes politiques d'U.R.S.S. et des démocraties populaires emploient presque toujours le mot « fascisme » pour désigner la période mussolinienne ou hitlérienne, ou les régimes contemporains opposés à leurs conceptions idéologiques... Selon le point de vue de Hannah Arendt, les deux régimes n'ont rien de commun... Maints auteurs constatent que le fascisme italien n'a pas connu les mêmes assassinats que les tenants de l'hitlérisme. De là il n'y a qu'un pas pour affirmer que les crimes hitlériens procèdent de l'esprit allemand... »

» Ryszka ne se soucie pas de résoudre le problème ainsi posé, mais écarte l'identification entre les Allemands et un « peuple d'assassins ». C'est le système hitlérien et aussi l'Etat et le système juridique que les conceptions hitlériennes ont engendrés qui ont conduit tant d'Allemands sur le chemin du crime. Ryszka est convaincu que le peuple allemand n'avait pas plus que d'autres peuples de tendance au crime. « Par malheur, les Allemands avaient le culte de la discipline nationale, la piété de l'Etat, de la force de l'Etat. L'instauration de l'état d'urgence donne toutes leurs forces à ces conceptions, intronisant la morale des champs de bataille, de la guerre totale. Mais ces conceptions n'expliquent pas tout. L'autorité des pouvoirs de l'Etat devait être fortifiée par la croyance aveugle de l'infiaillibilité de principe du Führer, de l'obéissance au Führer. » Dès lors intervient le rôle de l'idéologie nazie, des conceptions pseudo-scientifiques de la race, du culte de la force, du mépris de l'intelligence, des croyances métaphysiques dans les destinées historiques de l'Allemagne.

» Sur le plan de l'intégralité, de la brutalité, des sévices, il n'est pas difficile de trouver des précédents au système concentrationnaire nazi. Sans remonter

à l'esclavage des populations vaincues en Perse, à Sparte, à Rome, au supplice des galériens sous Louis XIV ou Catherine II, à celui des baguettes sous Frédéric II, on peut se référer aux colonies militaires créées par Araktchev en 1816 ou au bagne tsariste...

» Soucieux d'étudier le régime pénitentiaire en Russie, Anton Tchekhov passe trois mois à Alexandrovsk, capitale de Sakhaline.

» En 1894, il publie les résultats de son enquête, décrit la condition misérable des forçats avec leurs pieds entravés par des boulets, des femmes, des enfants, la brutalité des surveillants, les séances de fouet, auxquelles assiste le médecin chargé d'apprécier les possibilités de résistance physique du supplicié comme le fera le médecin S.S. des camps nazis. Mais ce qui montre l'absence de commune mesure entre le camp tsariste et le bagne nazi c'est que Tchekhov envoie son rapport à l'administration pénitentiaire et surtout que son rapport entraîne une enquête administrative à Sakhaline : les châtiments corporels auraient été abolis, les conditions de vie améliorées, des hôpitaux et des écoles construits.

» Toute société, à travers l'histoire, a mis hors d'état de nuire, plus ou moins cruellement, plus ou moins radicalement, ceux qu'elle déclare nuisibles... Mais depuis la Révolution française, quels que soient les excès du colonialisme, il est impossible d'affirmer qu'une nation a fondé sa puissance et ses normes d'évolution sur l'exploitation de ceux qu'elle voulait rejeter de son sein, sur l'asservissement de populations étrangères à son profit et dans une perspective de longue durée, voire d'éternité, comme la concevaient Hitler et Himmler avec leur Reich de mille ans... Quels que soient les crimes de guerre, les tortures et les sévices perpétrés depuis un siècle, quelles que soient les pertes en vies humaines qu'ils ont entraînées, il est impossible, si l'on se refuse à déformer la réalité, de comparer leur contingence, leur caractère « accidentel » — même si les accidents s'installent dans la durée — avec le résultat d'une volonté délibérée de déblayer radicalement le monde de tous ceux que les dirigeants du III^e Reich avaient décidé de détruire ou d'asservir systématiquement, scientifiquement... au nom d'une philosophie fondée sur le principe de leur supériorité, et surtout sur leur gigantesque appétit de puissance, d'espace, de richesses...

» Les Turcs n'ont pas craint de proclamer aux yeux du monde la « nécessité » d'exterminer les Arméniens. Les nazis ont assez ressenti l'impossibilité de légitimer leurs croisades et leur idéologie pour l'enfoncer sous les sigles, les ordres sybillins, le camouflage des textes et des cadavres.

» Selon le rapport de la mission militaire américaine de décembre 1916, les massacres d'Arménie, accomplis sous Abdul Hamid, puis sous le gouvernement jeune ture présidé par Enver Pacha en 1915, sont le génocide le plus total qu'aït enregistré — assez passivement — le monde avant le nazisme, génocide perpétré sans fard —, à la face du monde, sans souci de sauvegarder les apparences, puisque Enver Pacha faisait paraître, sous la signature de son ministre de l'Intérieur, le 20 mai 1915, l'ordre du jour suivant :

« Le gouvernement a décidé d'exterminer tous les Arméniens habitant la Turquie. Ceux qui s'opposeraient à cet ordre ne pourront plus faire partie de l'administration. Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, quelque tragiques que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence. »

» Ainsi fut-il fait, dans un but à la fois politique et religieux, mais surtout économique, élimination d'une nationalité minoritaire au profit de la nationalité majoritaire et gouvernante. Là aussi, le mobile qui rendit complice toute une population fut avant tout la peur, greffée sur toutes les antipathies de race, soigneusement cultivées de génération en génération sur le plan ethnique et religieux, mais aussi la cupidité — tous éléments qui, vingt-cinq ans plus tard, seront mis en œuvre par les nazis pour régler la solution finale de la question juive et pour étendre le système concentrationnaire à l'ensemble de l'Europe. Paul Deschanel écrivait en 1917 :

« Au commencement de 1915, il y avait en Turquie deux millions d'Arméniens; il en survit aujourd'hui à peine 900 000. Et l'assassinat de ce million d'hommes a été perpétré avec la cruauté la plus honteuse. Ces hommes sont morts « par étapes ». On ne les a pas tous envoyés au peloton d'exécution; ceux qui ont été fusillés ont été moins malheureux parce que leurs souffrances furent courtes. Les plusieurs centaines de mille ont été déportés et ont fourni ces sinistres caravanes de mort dont la Turquie, alliée de l'Allemagne, portera à tout jamais l'opprobre, lamentables troupeaux qui s'en sont allés dépourvus, épousés, poussés par leurs bourreaux vers l'exil, la faim ou la pendaison. »

« En changeant les dates, ce texte pourrait parfaitement s'appliquer au massacre des Juifs en Pologne, en U.R.S.S., mais, même si le chiffre des victimes arméniennes s'exprime en million, même si le massacre révolte la conscience humaine comme les massacres du régime tsariste, il peut se comparer au système concentrationnaire nazi seulement dans les résultats atteints — pas dans les buts ni dans la mise en œuvre de l'assassinat collectif. »

Le système concentrationnaire nazi apparaît donc comme absolument sans précédent.

« La question qui apparaît la plus insoluble peut se formuler en termes simples, aussi simples, aussi élémentaires, aussi immédiats que la réaction de surprise épouvantée des premiers libérateurs des camps, quelle que soit leur nationalité : « Comment est-ce possible ? »

» Les psychiatres, les criminologues, les médecins ont eu tout loisir, pendant les préparatifs des procès, de Nuremberg ou de Belsen, du Stutthof ou de Francfort, de Hambourg ou de Jérusalem, d'étudier la morphologie, le comportement, la psychologie des bourreaux de

tous les niveaux, kapo-esclaves et S.S. sans grade, jusqu'à Kaltenbrunner (Hitler, Himmler, Heydrich ayant, par la mort, échappé à cette confrontation), en passant par les divers niveaux d'autorités S.S. responsables des camps. Mais ils les ont étudiés *a posteriori*, ils se sont trouvés affrontés à des bourreaux-prisonniers, sur la défensive, voulant sauver leur tête et se gardant bien de projeter vers leurs interrogateurs l'image de ce qu'ils pensaient, en pleine action, de ce qui leur donnait la force d'agir, ou de faire agir. Même ceux qui revendentiquent le bien-fondé du nazisme, et plus que tous les autres Goering, sachant la partie perdue et jouant du cynisme plus que de la non-responsabilité en ce qui concerne les mobiles généraux, se sont retranchés derrière le paravent de l'obéissance aux ordres, mais plus encore de l'ignorance — même ceux qui ont visité souvent les camps, Kaltenbrunner ou Eichmann, et à plusieurs reprises Baldur von Schirach. Le cas est différent, nous l'avons vu pour les médecins qui ont présidé aux expériences...

» Il est évident que, les accusés de Nuremberg étant placés au niveau d'inspiration, et non d'exécution, ils n'ont jamais tiré eux-mêmes, n'ont jamais eux-mêmes envoyé quelqu'un au poteau d'exécution, n'ont même peut-être jamais vu l'intérieur d'un block, ni assisté à un appel ou au travail dans la carrière ou à l'usine. Ils ont réglé des problèmes sur le papier, dans l'abstrait; ils ont certainement comptabilisé les « Stück » nécessaires à la poursuite du plan, au creusement d'un tunnel ou à la fabrication d'un V1, mais soit avec conviction, soit avec cynisme, soit par paresse intellectuelle, il leur a convenu d'assimiler ces Stück à des êtres d'autre nature qu'eux-mêmes, sous-hommes, ou espèces nuisibles par essence — puisque ennemis. Tous plus ou moins ont feint d'assimiler les fameux propos de Himmler, répétés dans toutes ses conférences de presse, répétés également par Göring sur la faiblesse que représenterait la sensibilité vis-à-vis de l'ennemi, faiblesse qui se traduirait par une atteinte au sang national. On peut difficilement admettre que ces hommes, appartenant en général à la bourgeoisie moyenne, ayant fait pour la plupart une scolarité normale, dont certains avaient poursuivi des études supérieures (notamment nombre de docteurs en droit figurant à la tête des Einsatzgruppe, et maints avocats au plus haut niveau de la Gestapo), aient adhéré pleinement à toutes les théories nazies, qu'ils aient pu sérieusement écouter les billevesées pseudo-historiques que déversait Himmler dans ses discours. Mais ils avaient de plus ou moins grande sincérité, prêté le serment S.S., ils devaient pactiser avec les créateurs d'une idéologie démente qui les avait faits ce qu'ils étaient, qui leur avait donné une plus ou moins lourde parcelle de puissance, et sans lesquels ils n'étaient rien. Chaque acquiescement au crime, les liait davantage au Führer et aux dignitaires.

» Parmi les centaines, les milliers d'officiers S.S. qui écoutaient Himmler prononcer ses discours pendant la guerre, tous n'avaient pas directement, de leurs propres mains, commis de crime, tous n'avaient peut-être pas même ordonné de crimes, certains peut-être en leur for intérieur réprouvaient-ils les propos d'Himmler sur les Juifs, sur les Russes, sur les sous-hommes, sur la bassesse de la pitié (empruntée à Nietzsche en détournant son sens : lorsque Nietzsche affirme que la pitié est un sentiment de fille

de joie, ce n'est pas une incitation à la brutalité, à l'inhumanité, mais plutôt un jugement contre la trop faible et sentimentale participation à la peine d'autrui qu'implique la pitié). Mais il nous a été impossible de retrouver dans les textes l'écho d'une protestation des auditeurs contre les propos d'Himmler, l'écho d'une défection, d'une démission, d'un cri d'alarme jeté contre la volonté de destruction systématique affirmée par Himmler ...

» Pour arriver à durer, pour légitimer devant leur conscience le génocide, et le système concentrationnaire, il a fallu que les divers membres des organismes S.S., que les divers responsables agissent donc comme s'ils croyaient vraiment à la noblesse, à la valeur *sub specie aeternitatis* de leur entreprise, d'autant plus disposés à y croire que si l'entreprise sombrait, ils sombraient avec elle...

» Pour la sociologue Hannah Arendt, les attentats individuels et collectifs contre la personne humaine qui jalonnent l'histoire de l'humanité, peuvent s'expliquer « rationnellement » par l'ambition, l'appétit de pouvoir ou d'or sous couleur idéologique.

« Tous les crimes ont un but défini, écrit-elle, et profitent aux bénéficiaires, comme le vol au voleur. Les motifs en sont clairs et les méthodes utilitaires. » Au contraire, comment inscrire le système concentrationnaire dans l'histoire de l'humanité, puisque le critère de l'utilitarisme lui fait totalement défaut. »

» Aussi peut-on appliquer la mention « sans précédent » au seul système concentrationnaire...

» Pour un observateur extérieur, comme le souligne Hannah Arendt, la victime et le bourreau semblent des déments et le K.Z., un asile d'aliénés. Notre pensée rationnelle ne peut comprendre que l'innocent soit traqué plus que le criminel, que le travail ne soit pas productif et ne puisse l'être, que les crimes ne rapportent rien et ne soient pas commis par intérêt...

» Comment concevoir un bénéfice « pour les millénaires futurs » comme l'escroquait Himmler dans un de ces discours de 1937, en pleine ascension du nazisme, quand les nécessités militaires talonnent les visionnaires de cette ascension ? « Le plus grand danger pour la compréhension de notre temps c'est le mal de l'analogie dont souffrent les his-

* Exception faite du cas « Gerstein » et des suicides dont certains peuvent apparaître comme une protestation. Exception faite de l'activité des résistants allemands, dont le frère de Sophie SCHOLL, créant la Rose blanche à son retour du front russe.



Souvenirs - Dessin de Boris Taslitzky

L'Arche de Noé par Marie-Madeleine Fourcade

Laquelle d'entre nous n'aime à se replonger dans les récits de la Résistance, revivre la passion de ceux qui ont lutté contre l'occupant, les suivre pas à pas dans leurs missions clandestines qui nous paraissent encore toutes proches ? On y retrouve, parfois, la silhouette de camarades rencontrés à cette époque, lorsque la solidarité combattante entrecroisait les destinées de réseaux différents...

L'Arche de Noé est la chronique du réseau Alliance qui travaillait pour l'Intelligence Service et les armées alliées. Tout d'abord, il s'appelait le réseau Navarre, d'après le pseudonyme de son chef, le Commandant Loustaunau-Lacau. Lorsque celui-ci fut arrêté, en juillet 1941, son second, une jeune femme fort intelligente, qui n'avait pas froid aux yeux, et en qui il avait toute confiance, assuma la direction des opérations, comme prévu. Le réseau Alliance ne prit d'ailleurs ce nom que plus tard, sur l'initiative de Londres. Marie-Madeleine Fourcade, elle, ne voulait pas de nom de réseau, par sécurité...

Ainsi commença l'action hardie et tenace d'une femme qui avait vraiment la vocation de la lutte et de l'organisation clandestines, et qui est aujourd'hui, présidente du Comité d'Action de la Résistance.

Pourquoi son livre s'appelle-t-il l'Arche de Noé ? Parce que la plupart des membres du réseau portaient des surnoms animaliers. Cela, c'était une idée de Marie-Madeleine Fourcade à la suite d'un rêve douloureux. « Le premier envoyé de l'Intelligence Service auprès de nous », reçu avec quelle émotion ! « était au service des nazis » ; un autre traître se signala, qui était le meilleur ami du Commandant Faye, un des principaux responsables. Et ce furent les premières arrestations des résistants désignés par les sigles de Londres, des symboles difficiles à retenir. D'où ce rêve :

« ... Au milieu de gens hostiles qui leur jetaient des pierres, mes amis les symboles se métamorphosaient en animaux traqués. Toutes sortes d'animaux, de l'humble fourmi à l'altier roi de la jungle, le lion. Tantôt les animaux courraient dans la savane, tantôt on les voyait s'agiter à travers les barreaux de cages interminables, le côté où se trouvaient les humains était interdit. Qu'étais-je parmi eux ? Un hérisson en boule, tous piquants sortis !

» Pourquoi ne pas donner à tous les aviateurs des noms d'oiseaux ? A tous les opérateurs radio, des noms d'oisillons. Finies, les patrouilles, il n'y aurait plus qu'une jungle.

» C'est la création tout entière qui se dressait face à l'ennemi... »

À point de vue mnémotechnique, cette unité animalière avait sans doute du bon. Mais les Allemands y virent l'unité d'un réseau qu'ils surnommèrent l'Arche de Noé.

Il est impossible de résumer le récit captivant de Marie-Madeleine Fourcade qui comporte 700 pages, il faut le lire. L'auteur a adapté un style vivant, détaillé et très descriptif qui n'est pas sans évoquer les Mémoires de Rémy. Le réseau Alliance, qui accomplit un énorme travail de renseignements militaires, a vu ses membres tomber les uns après les autres, et il n'y eut que peu de survivants. Aussi Marie-Madeleine Fourcade n'a-t-elle pu enquêter auprès d'eux, les suivre dans leur vie propre, comme l'a fait Rémy qui rapporte des récits très personnels. Sa relation des faits demeure linéaire, elle est seule au centre comme première responsable. C'est peut-être la principale critique qu'on peut adresser à l'histoire d'un réseau. Mais il faut tenir compte du fait que Rémy a rédigé ses souvenirs tout de suite après la Libération, et Marie-Madeleine Fourcade vingt ans après...

A.F.

Extraits de la conclusion d'Olga Wormser (Fin)

toriens. Hitler n'était pas Gengis Khan, il n'était pas pire que tout autre grand criminel mais il était différent. Ce n'est ni le meurtre ni le nombre de victimes, ni le nombre de participants aux meurtres qui sont sans précédent, mais bien plutôt le « non-sens » idéologique qui engendre ces crimes sans précédent — la mécanisation de leur exécution, l'édition soigneusement calculée d'un monde de mort où rien n'avait de sens. »

« ...La République Fédérale allemande a souhaité appliquer aux crimes de guerre les mêmes modalités de prescription que pour les crimes de droit commun (vingt ans après la fin des hostilités). Elle s'est heurtée, dans cette tentative, à la réprobation universelle : les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide perpétré dans les camps, appartiennent *sub specie aeternitatis* à l'« imprescriptible ». »

» Le fait, pour les instances allemandes, responsables, pour certaines fractions des couches dirigeantes ou de la jeunesse (sans parler des anciens nazis ayant exercé des fonctions d'autorité), de vouloir éluder cette réaction universelle à l'horreur, de vouloir rejeter *a posteriori* une responsabilité collective, n'apparaît pas comme un geste de salubrité vis-à-vis des jeunes générations; au contraire,

comme un aveu *a posteriori* d'une démission de la « conscience collective » au temps du nazisme, d'un sentiment obscur de culpabilité qui met les juges en position de malaise devant les accusés. L'expiation des bourreaux, récupérés pour la plupart depuis des années par la vie sociale, quand ils ne sont pas en fuite, devrait au moins consister à expliquer la genèse et l'évolution de leur personnalité criminelle, jetée aux orties lors de la débâcle, avec l'uniforme et les bottes S.S.

» Pour juger, il faut en général comprendre. Mais en matière de crimes commis dans les camps, s'inspirer de la loi du Talion, infliger la peine de mort s'inspire toujours d'une comptabilité aussi rigide que dérisoire : la mort ou tant d'années de captivité pour tant de centaines ou de milliers de victimes directes. Imprescriptibles les crimes commis dans le cadre du système concentrationnaire nazi, inadéquats les jugements, et impossible l'oubli, pour les survivants ou les familles des victimes.

» Mais l'historien comme le philosophe se doit de constater que sauf les quelques exceptions signalées, les quelques morts volontaires de grands responsables ou de comparses, l'oubli légal apparaît possible, puisque des gouvernements discu-

PROGRÈS DE LA SCIENCE ET RESPECT DE LA VIE

(Suite de la page 1)

sur les camps de concentration nazis, participeront aux débats, avec des représentants des Eglises et des personnalités morales.

Des communication médicales seront ensuite présentées par les professeurs Lhermitte, Hamburger, Kuss, Comte et Muller, suivies de l'étude de questions d'éthique médicale.

Les problèmes juridiques seront présentés et débattus par M. le bâtonnier Arrighi, les professeurs Levasseur et Coste-Floret, M. le procureur général Touffait et le doyen Vedel.

L'animateur de ce colloque est M^e Maurice Rolland, conseiller à la Cour de Cassation.

Parmi les questions qui se posent à la conscience de l'homme de science, on peut évoquer celles-ci : le sujet est-il consentant ? Comment a-t-on obtenu son consentement ? Est-il informé de l'ampleur du risque ? Les traitements nouveaux sont souvent très onéreux, les appareils trop peu nombreux. Qui en bénéficiera par priorité ? Le médecin sera-t-il seul juge ? Et sur quels critères le choix du malade sera-t-il fondé ?

En cas de transplantation d'organes, qui définira le moment de la mort du donneur éventuel ? Quelle garantie aura un accidenté d'avoir été d'abord l'objet de *tous* les soins possibles avant d'être abandonné à l'expérimentateur ? La tentation d'utiliser aux fins de « donneur » des citoyens en difficulté avec la société ne se fera-t-elle pas sentir ?

Définir et tracer des limites, conserver à toute vie humaine son caractère sacré, prévoir une responsabilité pénale pour ceux qui franchiraient les limites, prévenir le retour de législations comme celle du III^e Reich, grâce à laquelle le médecin qui se livrait à une expérimentation criminelle agissait dans le cadre de la loi, telles seront les directions de recherche du colloque organisé par l'Association des Magistrats résistants.

tent de la prescription. Même si sa date d'application est reculée, il n'en est pas moins vrai que le simple fait d'en débattre, prouve que la conscience des nations assimile les crimes du nazisme à des crimes de droit commun, qu'un certain nombre d'années peut abolir, et dont les pensions ou les sommes versées à titre de réparation par la nation coupable, peuvent adoucir l'atrocité.

» Les dimensions du génocide ou du système concentrationnaire ne peuvent s'évaluer par une simple multiplication, pas plus que la somme des explications économiques, sociales, religieuses, mystiques du système concentrationnaire, ne fournit une réponse satisfaisante à la simple et pourtant primordiale question du pourquoi et du comment des camps. »

Afin que nos enfants vivent



Mme R. Legendre avant sa déportation

camp de prisonniers russes. Les détenus devaient combler les tranchées, faire disparaître barbelés et rails, tous les obstacles que les Français avaient dressés aux environs de nos villages, situés dans la première zone de la Ligne Maginot, pour faire échec à l'avance allemande. A cette époque, c'était pendant l'automne 1941, ils exécutaient ces travaux sur notre commune, où ils se rentraient chaque jour en une colonne d'une centaine d'hommes environ.

Ces pauvres êtres, décharnés, à moitié morts de faim, nous inspiraient à tous une grande pitié. Lorsque nous passions à côté d'eux, ils s'adressaient à nous, suppliant : « Kléba ! Kléba ! », ce qui signifiait : « Du pain ! Du pain ! ». Beaucoup mouraient. Et l'on chuchotait que, quand l'un d'eux expirait pendant la nuit, les autres le mangeaient. Qu'y avait-il là de vrai ?

Nous fûmes quelques femmes à nous exhorter mutuellement. Cette tragédie nous concernait. Il ne suffisait pas de souhaiter, devant nos tables généralement bien garnies et quand il restait des légumes, du pain ou de la viande, que ces hommes puissent partager notre superflu. Nous ne pouvions même plus nous contenter de leur envoyer de temps à autre, comme nous l'avions fait jusqu'à présent, nos enfants avec quelques morceaux de pain ou de beurre, en guise d'aumône. Un jour, alors que nous attendions d'être servies chez le boucher et qu'encore une fois, nous venions de nous apitoyer sur le sort de ces malheureux, l'une d'entre nous, notre regrettée Cécile je crois, s'écria : « Quel miracle espérons-nous ? Il faut tenter quelque chose qui en vaille la peine. On ne nourrit pas une centaine d'hommes avec quelques restes ! » Après maintes discussions et hésitations, qui, hélas, prirent encore plusieurs jours, nous nous décidâmes enfin.

Nous dressâmes, avant l'aube, et en grand secret, à proximité du lieu de travail des prisonniers, un chaudron à foyer d'une centaine de litres et, l'ayant allumé, leur préparâmes une soupe substantielle. Chacune d'entre nous avait apporté un seau de légumes bien nettoyés. Nous versâmes donc dans notre grand récipient, l'une ses carottes, l'autre ses haricots, une autre ses choux ou ses pommes de terre. Nous rajoutâmes, coupés en dés, quelques gros morceaux de lard fumé. Nous laissâmes mijoter un bon moment. Et bientôt un arôme exquis flotta près de notre chaudron. Pour éviter que son contenu n'attache, chacune le remua à son tour. Et comme cela se passait aux premières clartés de l'aurore, dans la gaieté du petit matin, le tout était assaisoné de beaucoup d'humour. Nous pouvions désormais attendre nos affamés de pied ferme.

Mais notre joie fut de courte durée. Dans notre euphorie, nous n'avions guère songé aux gardiens. Ceux-ci nous laissaient-ils organiser une distribution ? A coup sûr les ordres ne le leur per-

Sous ce titre, une de nos camarades lorraines, Mme R. Legendre, a écrit un livre où elle relate ses souvenirs. Elle fut arrêtée au début de juin 1944, déportée en octobre, à Ravensbrück, puis à Oranienbourg, où elle demeura jusqu'à l'arrivée des Russes. Elle a bien voulu nous communiquer l'émouvant épisode qu'on va lire et qui se passe dans le village qu'elle habitait à l'époque.

Dans une localité voisine de la nôtre, à Zimming, les Allemands avaient installé un

mettaient pas. Il fallait les gagner à notre cause. Nous savions que parmi eux se trouvaient quelques hommes de cœur; en particulier, le sous-officier responsable de la colonne, un grand gaillard à la mine avancée, saluait volontiers ceux ou celles d'entre nous qu'il pouvait rencontrer et bavardait tout aussi volontiers. Mais comment entrer en contact avec eux ? Et surtout, comment obtenir leur consentement ? Nous ne pouvions en tout cas les mettre trop brutalement devant le fait accompli. Nous devions leur déléguer quelqu'un. Mes camarades me désignèrent. Je ne pouvais refuser, mais je n'étais nullement rassurée; oui, l'éventualité d'une rencontre avec les gardiens me faisait peur !

Je décidai de consulter mon mari, qui ne connaissait que très peu de nos projets, et rentra vite chez nous. Quand j'arrivai, grelottant de froid, les pieds trempés, il m'attendait sur le seuil de la porte. Il me regardait sans rien dire; des troupes occupaient notre grande maison : probablement une formation de S.S. Je mis un doigt sur mes lèvres, le pris par la main et l'entraînai dans notre chambre à coucher, où aucune oreille indiscrete ne risquait de nous entendre. Nous nous glissâmes dans les draps encore chauds. Lui confiant alors notre toute récente entreprise, je le pria de me conseiller.

Après un moment de réflexion, il se leva, mit ses vêtements de travail, se munit d'un flacon d'eau-de-vie du territoire et de quelques cigares, puis, une pioche sur ses épaules, s'en fut au-devant de la colonne des détenus.

Deux heures plus tard, il revenait tout joyeux : un simple coup d'œil à son visage m'apprit que tout s'était passé pour le mieux. « Quel type épatait, ce gardien ! me dit-il. Nous avions à peine fait un kilomètre ensemble, et déjà nous tombions d'accord. Il est le premier à déplorer qu'on laisse ces hommes dans un état aussi lamentable, mais il ne peut rien pour eux. Il a seulement exigé que tout se passe discrètement ; il ne fallait pas que la tâche en soit perturbée. Arrivé

au lieu de travail, il a dit un mot à ses subordonnés allemands, puis d'un signe, il a désigné le chaudron à un grand Russe. J'ai vu celui-ci s'en approcher tout étonné, l'air incrédule, puis brusquement appeler d'un geste de triomphe ses compatriotes ébahis. Ceux-ci sont accourus aussitôt pêle-mêle, se pressant autour de lui, leur gamelle tendue. Il s'est mis alors à remplir avec une rapidité extraordinaire, le récipient de chacun de ses compagnons. C'est avec la même rapidité que chacun en a dévoré le contenu et, l'ayant, d'un geste furtif remis en bandoulière, s'en est retourné à son travail. Les gardiens, pendant ce temps, avaient trouvé à s'occuper du côté opposé. A l'écart sous un bouquet d'arbres, je ne perdais pas un détail de cette scène inoubliable. »

Nous fimes chauffer encore plus d'un chaudron, de nuit, à l'abri des regards. Parfois aussi, le mauvais temps ou d'autres empêchements nous y obligeant, chacun préparait sa soupe chez elle. Nous arrivions alors au lieu convenu, un seau fumant à la main; ainsi notre grand récipient se trouvait tout de même rempli.

Peu à peu, une véritable connivence s'était établie entre les gardiens et nous. Avec les prisonniers, ils faisaient partie maintenant de la vie quotidienne de notre village et leur présence nous devenait familière. Ils venaient parfois à la sauvette goûter l'eau-de-vie de l'un ou de l'autre d'entre nous; nous en profitions pour nous renseigner sur les déplacements de la colonne. C'étaient des appelés affectés à l'arrière pour cause de blessures ou de maladies; leur responsable, qui pour ses camarades se prénommait Gustave, se faisait appeler par nous le Westphalien. Ils n'aimaient pas les S.S., dont ils parlaient souvent avec colère et amertume, et ils craignaient la Gestapo. Comme ils risquaient gros en nous laissant faire, ils tenaient absolument à notre plus entière discréption.

La joie des pauvres détenus nous éperonnait quand nous étions fatiguées; nous savions que la faim, cela fait mal. Et d'ailleurs, nous trouvions souvent de



Bambiderstroff, le village de la Moselle où la famille Legendre habitait

petits billets avec le mot « merci » ou de jolis jouets, taillés dans le bois, pour nos enfants.

Les travaux se prolongèrent pendant plusieurs mois. L'hiver était venu, un hiver très froid; en plus de la faim, les malheureux devaient maintenant endurer les rigueurs d'un climat très éprouvant. Nous nous demandions souvent où ces hommes décharnés pouvaient bien trouver la force de supporter tant de maux. Il en mourait toujours plus. Nous cherchions à savoir où on les enterrait.

Pour accroître encore leur infortune, on changea le poste de garde et l'on confia le camp à des individus grossiers et brutaux; cette sorte d'homme qui ne misent en permanence que sur la violence et le fanatisme. Sur le lieu de travail, on n'entendait plus maintenant que cris et jurons; souvent même, claquaien des coups de feu. Nous ne pouvions plus être d'un grand secours; cependant nous remplissions encore notre chaudron, les rares fois où cela était possible. Mais, un jour, nous le trouvâmes en morceaux.

Changeant alors de tactique, nous enterrions du pain, du sucre, de la viande fumée, des pommes de terre bouillies et aussi des fruits bien emballés; le boucher nous ravitaillait de son mieux en viande, tandis que nos boulangers (et même un boulanger de Longeville, autre localité voisine) nous laissaient du pain sans carte. Encore une fois, nous trouvions, sans beaucoup chercher, taillés dans le bois et peints de belles couleurs, de ravissants poussins qui picaient du grain sur une planche; leur cou et leur tête étaient mobiles et l'on pouvait les actionner en tirant sur une ficelle; ou encore de petits cochons dont les pieds et les oreilles étaient également mobiles. Et nous nous demandions, étonnés, avec lesquels de nos bois ces hommes façonnaient de si merveilleux jouets.

La suite des événements allait nous fournir une explication.

Entre temps, le printemps était venu. Il ne se passait plus maintenant de jour sans quelque événement particulier. C'était tantôt une chasse au fugitif ou une perquisition, tantôt une arrestation. On ne savait guère, le matin, ce que la journée pouvait vous apporter.

Les travaux des champs reprenaient. Début juin, nous piochions des pommes de terre. Nous possédions, à côté du champ où nous travaillions, un bel arpent de blé; les gros épis avaient la longueur d'un doigt et les têtes grasses se dressaient fières vers le ciel. Mon mari nourrissait régulièrement la terre d'engrais, et nous nous réjouissions de la voir prospérer.

C'était par une belle matinée ensoleillée. Nous parlions de tout et de rien, et nos pioches remuaient vivement le sol. Mes regards glissaient sur l'étendue des blés quand il me sembla que quelque chose, là-bas, bougeait dans les céréales. Je pensai immédiatement aux Russes.

Prétendant une quelconque nécessité, je plantai là ma pioche, pris le sillon qui séparait les deux champs et m'approchai de l'endroit qui avait attiré mon attention. Tout en m'avancant, je répétai à voix basse : «panié, panié». Soudain, je trouvai devant moi, étendus à terre et plus morts que vifs, deux hommes qui imploraient mon aide, les mains jointes. En même temps, ils me désignaient du doigt la direction de la route. La gravité de leur situation m'apparut aussitôt. En effet, quelque 500 mètres plus bas, des soldats fouillaient le fossé qui longeait la route, ainsi que les champs voisins. Je savais qu'à environ 200 mètres plus haut, dans une colline, existait une galerie creusée par les soldats français. Si je parvenais à leur faire

atteindre celle-ci sans qu'on les voie, les deux pauvres fugitifs étaient sauvés. Même mes compagnons de travail ne devaient rien remarquer, car on ne pouvait compter sur tous.

M'accroupissant près des deux hommes, je cherchai à leur expliquer, autant que le permettaient les circonstances et les quelques rares notions de russe que j'avais gardé de la fréquentation des prisonniers pendant la Première Guerre mondiale, qu'ils devaient me suivre, tout en restant à couvert. Je repris le sillon et me dirigeai vers l'une des extrémités du champ, avec l'air de chercher quelque chose. La commune y avait fait creuser une petite tranchée qui conduisait l'eau des collines vers le fossé collecteur. Les masses d'eau l'avaient passablement ravinée, et, comme de hautes herbes croissaient sur ses bords, on pouvait, en se courbant, atteindre, ni vu ni connu, les collines. C'était là un passage idéal pour les fugitifs... Moins d'un quart d'heure plus tard, deux êtres accablés et traqués étaient des hommes libres.

Nous dégageâmes l'entrée de la galerie, pratiquant un trou assez grand pour permettre le passage d'un homme, et dès lors tout se passa avec une extrême rapidité. Les deux Russes s'y glissèrent la tête en avant, et là où venaient de disparaître leurs pieds apparaurent aussitôt deux mains tendues vers moi. Je les serrai chaleureusement. Nous échangeâmes un regard heureux, et je leur promis de revenir le soir même, à la tombée de la nuit.

Après avoir recouvert l'ouverture de pierres et de bois mort, je m'en retournai lentement à mes pommes de terre. J'avais besoin de réfléchir, de me rendre compte de ce qui venait de se passer. Comme personne ne s'était chargé de ma rangée, je fus heureusement seule; seule avec mes pensées, seule avec l'angoisse qui s'empara de moi lorsque je songeais à tout ce qui m'attendait.

Nous continuâmes à piocher. Les soldats, de leur côté, poursuivaient activement leurs recherches. Parfois, ils tireraient sans que nous sachions pourquoi. Bientôt, ils arrivèrent près de nous, s'informent au sujet des prisonniers.

Dix mètres me séparaient bien de mes compagnons de travail; je n'avais donc pas à prendre part à une conversation qui aurait risqué de devenir bien embarrassante pour moi. L'un des soldats me désignant, demanda qui j'étais. « C'est notre chef, lui fut-il répondu, il faut la laisser tranquille; elle a l'air de mauvaise humeur aujourd'hui; à l'heure du premier coup de schnaps, ça ira mieux. »

Bientôt, d'ailleurs, mon mari arriva avec le casse-croute. Nous invitâmes les soldats, qui acceptèrent volontiers. Tout retard dans leur poursuite ne pouvait que servir mes nouveaux amis. Mon mari se mit à parler de la guerre, de sa durée, de la victoire. Les propos allaient bon train, quand un soldat d'un certain âge, se dressant, affirma d'un air triste : « Nous autres héros allemands, nous crèverons à force de vaincre. » Ce n'était pas la première fois que nous entendions de tels propos, mais nous évitions de nous en mêler. Ils déplurent en tout cas au chef de la troupe qui interpella vivement l'homme : « Que savez-vous donc, imbécile, de nos victoires, du Führer et de sa politique ? Si je vous dénonçais, ç'en serait fait de votre planque ici. Votre place est au front. » Le malheureux en était précisément revenu grièvement blessé.

Cet incident déplaisant mit fin à notre entretien. Les soldats prirent le chemin de la colline, se dirigeant vers les sommets boisés; ils ne se soucièrent même pas d'en visiter les bords découverts. S'ils avaient su combien ils étaient pro-

ches de ce qu'ils cherchaient ! Mais cela, j'étais seule à le savoir.

Dès que je retrouvai mon mari, je lui racontai ce qui s'était passé. Il me mit en garde avec le plus grand sérieux : « Ne joue pas trop avec le feu ! »

Oui, je jouais avec le feu. Mais ce n'était ni bravade ni défi. Toujours, c'étaient les circonstances qui m'entraînaient, bon gré, mal gré. Les longs débats devenaient vains, et il n'y avait pas de réponse. Il fallait aider les autres dans la mesure du possible. Je demandais seulement à Dieu de m'assister de sa grâce et de me donner la force nécessaire.

A la tombée de la nuit, je pris mon vélo. Sur le porte-bagages étaient disposés un sac avec des couvertures, de la nourriture et des médicaments. Je ne savais encore comment je m'approcherais de la cachette, car en aucune façon on ne devait voir où j'allais. Notre chien, un grand berger allemand, me suivait.

Arrivée à mi-chemin entre la route et les collines, je laissai ma bicyclette dans un champ de trèfles. Et nous voilà tous deux partis ! Le silence était presque total; on ne percevait guère que le ronflement d'une faucheuse mécanique dans la direction opposée.

Les deux hommes s'étaient probablement aménagé une possibilité de voir et d'entendre. Je parlais donc à haute voix avec l'animal, pour bien me faire remarquer d'eux. Notre bon Rex se réjouissait de tant d'attentions et, voulant me manifester sa joie, bondissait pour me lécher le visage.

A quelques mètres de l'entrée de la galerie croissait un grand buisson. Le chien s'arrêta soudain devant et grogna. A cause de la pénombre, je n'avais pas remarqué qu'un homme se tenait là. Il s'avanza; sa joie était telle qu'il tomba à genoux devant moi. Son camarade arriva à son tour. Mais je leur demandai de rester cachés. Un chasseur, avec ses jumelles, ou n'importe quelle autre personne attardée pouvait nous voir. Vite ils se saisirent du sac. Ils me chuchotèrent encore beaucoup de mots auxquels je ne compris presque rien, mais leur joie m'était une récompense bien suffisante.

Le chien et moi dévalâmes la pente et eûmes vite fait de rejoindre le vélo. Dix minutes plus tard, je me trouvais devant mon fourneau que je n'avais guère quitté plus d'une demi-heure. Je demandai qu'on passe à table et servis. Mais avec la meilleure volonté du monde je n'aurais pu participer à ce repas. Je réussis à avaler quelques gorgées d'un vin doux que mon mari m'avait versé.

Personne ne l'avait mis au courant de ce que je venais de faire. Il s'en doutait pourtant. Nous n'en parlâmes pas. Nous nous comprenions sans beaucoup de paroles, et ce qu'il fallait faire, nous le faisions. Il valait mieux qu'un seul se livre à des activités clandestines. On pouvait être arrêté et, dans ce cas, un seul aurait des comptes à rendre.

**

Ivan et Dimitry vécurent ainsi, pendant plus de deux ans, dans la colline. Je leur avais bien décrit notre maison. Si bien qu'après quelque temps, en l'absence de troupes d'occupation, ils venaient passer quelques heures, la nuit, chez nous. Mais ils n'acceptèrent jamais d'y passer une nuit entière.

Peu à peu, ils étaient également bien pourvus de tout : d'un réchaud à alcool, de bougies, d'habits et de linge; je réussis même à dénicher dans une vieille bibliothèque, quelques vieux livres russes, entre autres un lexique germano-russe. Nous continuâmes pendant tout ce temps à planter notre champ de pommes de terre et d'autres légumes; ils pou-

vaient se servir à discrétion. De plus, les parages regorgeaient de lièvres, attirés, entre autres, par les grands choux cavaliers que j'avais fait croire là. Des proies de choix pour nos deux amis, vite passés maîtres dans l'art de dresser des collets !

Un jour, Dimitry tomba gravement malade. Il était atteint d'une forte fièvre, et nous ne savions plus que faire. Nous le primes chez nous et fimes venir notre médecin de famille, le docteur Franzen. Il s'agissait d'une fluxion de poitrine et il fallait transporter le malade à l'hôpital. « C'est impossible », dis-je au docteur en le regardant fixement. Sans répondre, il rédigea une ordonnance et alla lui-même chercher les médicaments. Moins d'une heure après, le malade était pourvu de tous les soins nécessaires. Notre bon docteur se donnait tout le mal du monde sans poser de questions. Bien plus tard, nous devions apprendre qu'il avait soigné bien des prisonniers ainsi, en cachette. Et comme il mourut, encore jeune, peu après la guerre, d'un infarctus, nous nous demandâmes souvent si tant de soins si accaparents ne furent pas en grande partie la cause de cette mort prématurée.

Grâce à ses bons soins et à son savoir-faire, Dimitry fut bientôt rétabli. Il put retourner dans la colline, car il était difficile de passer inaperçu chez nous.

Son compagnon et lui étaient des hommes bons et délicats. Originaires du Caucase, ils nous contaient des choses merveilleuses de leur patrie, quand nous avions la chance d'être réunis.

Ils nous tressaient toutes sortes de beaux paniers aux coloris divers, souvent ornés de charmants motifs, et même, pour les enfants, le sac à provisions où l'on met le petit déjeuner de la récréation du matin. L'osier poussait au bord de la rivière, assez loin de leur cachette et ne pouvait être pris que par les nuits claires, avec beaucoup de précautions. Comme je demandais un jour à Ivan où ils trouvaient les peintures nécessaires, il m'indiqua d'un grand geste les buissons où pendaient des baies diversément colorées. Une autre fois, lorsqu'il m'offrit encore ces merveilleux jouets dont j'ai déjà parlé, il me désigna les différents bois dont lui et ses camarades s'étaient servis.

Ivan me demanda aussi un calendrier, en faisant remarquer qu'il leur faudrait tout de même savoir combien de temps ils auraient passé chez nous, et il ajouta : « Dimitry tient notre journal de bord, mais il fait cela surtout pour aiguiser son esprit et entretenir sa main ». Je dois ajouter que Dimitry était ingénieur en mécanique.

Plus tard, je leur demandai encore avec quelle eau ils faisaient leur toilette et comment ils s'y prenaient pour avoir des chemises toujours impeccables. « Madame, répondit-il, vous rappelez-vous la joyeuse petite source près du fossé ? Nous en avons seulement agrandi l'ouverture. L'eau en est claire et douce ». Puis, me regardant : « Elle me fait penser à quelqu'un ». Comme j'eus sans doute l'air légèrement ému, il ajouta souriant : « Je vous indiquerai le nom de cette personne le jour où nous quitterons ces lieux. »

Ce jour-là, malheureusement, je devais me trouver bien loin de chez nous.

R. LEGENDRE.

En effet, Mme Legendre fut arrêtée le 4 juin 1944 ainsi que 26 autres personnes de son village. Les deux Russes restèrent cachés jusqu'à la libération de la Moselle par les Américains, en novembre 1944. Ils restèrent à Bambiderstroff environ un mois avant de retourner dans leur patrie. Mais aucune nouvelle d'eux ne parvint jamais à leurs amis français.

VIE DES SECTIONS

RENCONTRE INTERREGIONALE 1969 A SALON-DE-PROVENCE

L'inauguration du Mémorial Jean Moulin à Salon-de-Provence devant avoir lieu le 25 mai 1969, l'A.D.I.R. a pensé faire coïncider sa rencontre annuelle avec cette manifestation, en organisant un pèlerinage des hauts lieux provençaux le samedi 24 mai.

Nous vous signalons dès maintenant que les organisateurs du Comité du Mémorial Jean Moulin pensent obtenir un train spécial qui arrivera à Salon le samedi matin 24 mai, avec la gratuité ou tout au moins le tarif 1/4 de place.

Des chambres vous seront réservées dans un ou deux hôtels d'Aix-en-Provence. Prix de 16 à 45 F. Des cars assureront la liaison Aix-Salon.

Le programme de notre pèlerinage sera établi de telle sorte que vous pourrez assister à Salon à la réception prévue à la Maison des Jeunes le samedi à 18 h et au banquet sous le chapiteau à 20 h. Prix du repas : 12 F maximum.

Une veillée sera organisée à partir de 22 h.

La cérémonie d'inauguration aura lieu le dimanche à 10 h.

Les camarades qui désirent participer à cette rencontre, voudront bien se faire connaître à l'A.D.I.R. car seules, celles qui se seront fait inscrire, recevront tous les détails concernant ce voyage.

Date limite des inscriptions : 1^{er} avril.

SECTION DE METZ

Le 19 janvier les adhérentes de la section se retrouvaient nombreuses autour d'une grande table pour le fraterno repas de la fête des Rois. En effet, la réunion habituelle de fin d'année avait dû être reportée. Ainsi au lieu de se cacher sous le sapin de Noël, est-ce au voisinage des couronnes d'or que s'empilaient les cadeaux à échanger.

Mme Cayotte nous avait fait le plaisir de venir de Nancy, tandis que Mme Meysembourg autre déléguée, retenue à Sarreguemines, avait envoyé un joli paquet.

On notait la présence de Mmes Allart, Bosmont, Cuiluiko, Dupré, François, Grosse, Masini, Stabile, Terver, Thiam, Tourman, Wonner, les maris et enfants de nos camarades. En tout 26 personnes.

Vif regret de l'absence de Marilou Bastien encore en traitement, de Mme Bernard, infatigable globe-trotter qui, depuis les Etats-Unis, envoyait à toutes son bon souvenir. Mmes Boyon, Cremmel, Distel, Feuerstoss, Félix, Le Brun, Veynant, malades ou empêchées s'étaient excusées.

Revoitant le passé, on ne manqua pas d'évoquer la mémoire des toujours chères compagnes Heinrich, Welfringer, Sœur Anne Elisabeth, Sœur Marie-Urbain, hélas disparues.

Quant à notre amie Mefret-Curat, c'est de Nice, où elle réside à présent, que nous étions parvenues ses affectueuses pensées. Maman Jeanne Kabgen, depuis Jœuf, en envoyait autant à son ancienne section.

Le déjeuner fut très apprécié, et c'est dans l'ambiance chaleureuse d'une amitié réelle que les paquets, tirés au sort, apportèrent d'agrables surprises, certaines de prix. Il y eut encore des heureux quand les lots, offerts par la sec-

tion, furent passionnément joués au loto. Au cours de l'après-midi, grâce à la générosité et aux talents de Célia, d'Andrée et de Marcelle (merci pour les excellents gâteaux) naquirent d'aimables majestés pleines de distinction.

Quant au groupe de jeunes fort sympathiques, il ne s'ennuyait pas. Parmi eux, Patrice W., avec une verve extraordinaire amusa toute l'assemblée. Il mérite des remerciements pour sa servabilité.

Que dire de plus sinon que chacun s'en retourna le cœur tout réchauffé par ces bonnes heures d'amitié, avec l'envie de réitérer dès que possible. Espérons.

A. FRANÇOIS.

SECTION DES ALPES-MARITIMES

La section reprend vie et s'organise. A la suite d'une première réunion présidée à Pâques par la Secrétaire Générale, Jeannette L'Herminier et la trésorière, Paulette Charpentier, une deuxième rencontre a eu lieu en novembre. Les camarades y sont venues nombreuses, malgré beaucoup de difficultés de transport pour certaines. Nous les remercions de tout cœur. Leur présence a démontré une fois de plus le pouvoir d'attraction de l'A.D.I.R. sur chacune et la spontanéité de la camaraderie qui s'établit entre toutes.

Nous prévoyons deux autres réunions en mai et à l'automne 1969 dans un salon de thé, un samedi à 15 heures et à Cannes qui nous semble être le lieu le plus accessible pour toutes, actuellement.

F. JAVELLOT.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Sécurité sociale et carnet de soins

Nous rappelons à nos adhérentes que les pensionnés à un taux supérieur à 85 % bénéficient obligatoirement de la Sécurité sociale et sont remboursés à 100 % pour tous les frais médicaux nécessités par les affections pour lesquelles ils ne sont pas pensionnés.

Elles doivent donc employer leur carnet de soins ou recourir à la Sécurité sociale, selon la nature de leur affection.

*
**

LEVÉE DE FORCLUSION CARTE C.V.R.

Des débats parlementaires, il semble résulter que cette levée de forclusion ne bénéficiera qu'aux seuls camarades de la Résistance qui — n'ayant pas déposé leur demande de carte C.V.R. en temps utile — pourront justifier de l'homologation régulière de leurs services par l'autorité militaire, avant la publication d'un décret qui sera promulgué fin janvier.

Nous conseillons donc absolument aux camarades que la question intéresse d'attendre la publication de ce décret qui leur laissera une large année pour justifier de leurs droits, le cas échéant.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AURA LIEU

le Samedi 8 Mars 1969 après-midi

AU MUSÉE SOCIAL : 5 RUE LAS CASES, PARIS-7^e (Métro Solférino)

Samedi 8 mars 1969

A 15 heures : Assemblée Générale, Musée Social (salle Paul-Delambre), 5, rue Las-Cases, Paris (7^e) (Métro : Solférino).

A 18 h 30 : cérémonie à l'Arc de Triomphe. Rassemblement à 18 h 15, angle Champs-Elysées/avenue de Friedland. L'Association des Résistants de 1940 se joindra à l'A.D.I.R. pour cette cérémonie.

A 20 heures : dîner au restaurant de l'Assemblée Nationale, rue Aristide-Briand (Métro : Chambre-des-Députés). Prix du dîner : 25 F, vin et service compris. Il est indispensable de s'inscrire avant le 1^{er} mars et de régler en même temps le prix du repas, soit à l'A.D.I.R., soit auprès des déléguées.

Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre communique :

Un article est paru dans certains quotidiens le 23 janvier 1969 selon lequel le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre aurait conclu un accord particulier avec « La Maison de l'Infirmière » (16, rue du Louvre à Paris) au sujet de la gratuité des soins à domicile en faveur des anciens combattants et victimes de guerre.

Le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre tient à préciser qu'il n'a conclu aucun accord, particulier ou non, avec « La Maison de l'Infirmière ». Il est certes appelé à agréer pour les soins dus aux victimes de guerre en application de l'article L. 115 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre un certain nombre d'établissements de soins privés, qui sont alors tenus de respecter la réglementation en vigueur dans le domaine des soins gratuits, réglementation qui s'applique à tous ces établissements sans distinction.

Il est rappelé qu'en tout état de cause les titulaires d'une pension militaire d'invalidité bénéficient de la gratuité complète en ce qui concerne les soins dus au titre de l'article L. 115 précité quel que soit l'établissement public ou l'établissement privé agréé auquel ils s'adressent, qu'il s'agisse de soins donnés au sein de l'établissement ou à domicile.

Secours d'Aide ménagère

Certains ressortissants âgés, qui aiment pourtant ne pas quitter leur domicile, se trouvent dans l'obligation d'envoyer leur admission dans une maison de retraite, dès lors qu'ils ne sont plus aptes à faire face, eux-mêmes, aux exigences matérielles de leur vie quotidienne.

Sans doute des dispositions réglementaires ont-elles prévu qu'en de semblables circonstances le concours d'aides

ELECTIONS

Afin de se conformer aux statuts, l'Assemblée Générale devra procéder au renouvellement du tiers du Conseil d'Administration. Les membres sortants sont cette année Mmes Anthonioz, Charpentier, Caubrière, Vernay, L'Herminier, Souchère.

Les membres sortants peuvent être réélus, mais toutes nos adhérentes ont la possibilité de poser leur candidature.

Les candidatures au remplacement des membres sortants désignés ci-dessus devront nous parvenir le plus rapidement possible.

Cotisations et pouvoirs

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitt-

ter avant l'Assemblée Générale de leur cotisation 1969, dont le montant minimum est de 5 F.

Nous leur rappelons qu'en dehors des versements faits directement au siège de l'Association, seules les déléguées des sections de province ont pouvoir d'encaisser les cotisations au nom de l'A.D.I.R., Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance.

Le mandat pour le paiement des cotisations et le pouvoir pour le vote sont envoyés sous pli séparé, dès le début de l'année 1969.

**

N.B. — Les camarades ayant réglé leur cotisation avant réception de notre mandat sont priées de nous excuser de cet envoi et de le considérer comme nul.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCE

Anne, petite-fille de notre camarade Mme Creff (Anne-Marie), Gradignan et Landerneau le 2 septembre 1968.

MARIAGES

Yves-Bernard Berry a épousé Elisabeth Polard, le 21 décembre 1968 et Jean-Claude Berry a épousé Marie-Claude Davin-Dunand le 30 novembre 1968. Ils sont les petits-fils de notre camarade Mme Berry de Meyzieu.

Jeanne Souchère, fille de notre camarade Mme Souchère, membre du Conseil d'Administration de l'A.D.I.R. a épousé Henri-Didier Gélin. Paris, le 18 janvier 1969.

DECES

Notre amie Mme Avenier de l'Amicale de Bergen-Belsen est décédée. Paris, janvier 1969.

Notre camarade Mme Louisette Botuha est décédée. Le Mans, 17 janvier 1969.

Notre camarade Mme Maireau est décédée. Les Andelys, 31 décembre 1968.

Notre camarade Raymonde Fromentin est décédée. Sens, le 30 janvier 1969.

Notre camarade Mme Monguilan a perdu son père. Roquefort-les-Pins, octobre 1968.

Notre camarade Marie-France Ranchon a perdu sa sœur, Mme Duhamel. Paris, le 14 décembre 1968.

A. D. I. R.

241, Boulevard Saint-Germain
PARIS-VII

Métro : Chambre des Députés
Autobus : 63 - 84 - 94

ATTENTION !

Nouveau numéro de téléphone
de l'A.D.I.R. : 551-34-14

Le Gérant-Responsable : G. Anthonioz
Bernard Neyrolles - Imp. Lescaret - Paris

DECORATIONS

Par décret en date du 8 novembre 1968 la Médaille militaire est concédée à nos camarades : Mmes Escudie, née Daguin Fernande; Echerbault, née Garry-Lepage France; Jaffrain, née Hellard Francine; Vve Forest, née Hérvault Célestine; Schenk, née Jacob Berthe; Soyfer, née Planche Antonine; Vve Rochet, née Boitelle Thérèse.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme. (« J.O. » du 10 novembre 1968).